

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACILUBE 100

## Section 1. Identification

identificateur de produit GHS : ACILUBE 100  
Code produit : ACL100  
D'autres moyens : Indisponible.  
d'identification Type de produit : Liquide.

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées

Indisponible.	
Utilisations déconseillées	Raison
Indisponible.	

Coordonnées du fournisseur : Royal Purple, Inc.  
1 Royal Purple Lane Porter, Texas  
77365 USA  
Téléphone: 281-354-8600 Téléphone d'urgence: 281-354-8600

numéro de téléphone d'urgence : 24 h. CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887 internationale  
(avec les heures d'ouverture)

## Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA / HCS : Ce matériel est considéré dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication (29 CFR 1910.1200).

Classification de la substance ou du mélange : SENSIBILISATION DE LA PEAU - Catégorie 1

Pourcentage du mélange constitué de composants (s) de toxicité inconnue: 74,4% Pourcentage du mélange constitué de composants (s) de dangers inconnus pour l'environnement aquatique: 22,6%

### Éléments d'étiquetage SGH

pictogrammes de danger :



mot signal : Attention

Mentions de danger : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

### Conseils de prudence Prévention

: Porter des gants de protection. Évitez de respirer les vapeurs. Vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

Réponse : AVEC LA PEAU: Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Espace de rangement : N'est pas applicable.

Disposition : Éliminer le contenu et contenant conformément aux règles locales, régionales, nationales et réglementations internationales.

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Laver soigneusement après utilisation.

## Section 2. Identification des dangers

**Risques non classés ailleurs** : Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer une irritation.

## Section 3. Composition / informations sur les composants

**Substance / préparation** : Mélange

**D'autres moyens d'identification** : Indisponible.

### numéro CAS / autres identifiants

**Numero CAS** : N'est pas applicable.

nom des composants	%	Numero CAS
Butène, un homopolymère (produits dérivés de ou / ou le but-1-ène / but-2-ène)	≥10 - <25	9003-29-6
dihydro-3- (tétrapropényle) furan-2,5-dione	≥1 - <3	26544-38-7

Toute concentration présentée comme une plage est de protéger la confidentialité ou est due à la variation de lot.

**Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, selon les connaissances actuelles du fournisseur et dans les concentrations d'application, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.**

limites d'exposition professionnelle, le cas échéant, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers secours

### Description des premiers soins nécessaires

**Lentilles de contact**

**peau**

Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

ceinture. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures.

immédiatement. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements comme un col, une cravate, une ceinture ou

à la bouche d'une personne inconsciente. Si elle est inconsciente, placer en position de récupération et consulter un médecin

supplémentaire pendant 48 heures. Les symptômes peuvent être retardés. La personne exposée peut avoir besoin de respirer sous une tente ou dans un espace clos. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon et du rince à l'eau claire pour la peau. Enlever les vêtements et les chaussures.

vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical. En cas de vomissements, il faut garder la tête basse afin que

petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade comme vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire

repos dans une position confortable pour respirer. Si le matériel a été avalé et la personne exposée est consciente, donner de

**Contact avec la**

**Ingestion**

::: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires le cas échéant. Amener la victime à l'air frais et la maintenir au

### La plupart des symptômes / effets, aigus et différés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Lentilles de contact** : Aucun effet significatif ou danger critique.

**Inhalation** : Aucun effet significatif ou danger critique.

**Contact avec la peau** : Dégraisse la peau. Peut provoquer dessèchement de la peau et l'irritation. Peut causer une peau allergique réaction.

## Section 4. Premiers secours

**Ingestion** : Aucun effet significatif ou danger critique.

### Surexposition Signes / symptômes

**Lentilles de contact** : Aucune donnée spécifique.

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: irritation  
sécheresse gerçure rougeur

**Ingestion** ::: Aucune donnée spécifique.

### Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires, le cas échéant

**Avis aux médecins** : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un incendie, les symptômes peuvent être retardés. Le  
personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

**traitements spécifiques** : Aucun traitement spécifique.

**Protection des secouristes** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Cela pourrait  
être dangereux pour la personne l'aide à donner la respiration artificielle bouche-à-bouche. Laver les vêtements  
contaminés avec de l'eau avant de le retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

### Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** : Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant.

**Moyens d'extinction** : Ne pas utiliser le jet d'eau.

: Dans un incendie ou d'une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

**chimique  
spécifiques dus au produit  
thermique dangereux Dangers  
Produits de décomposition**

: Les produits de décomposition peuvent comprendre les substances suivantes: dioxyde de  
carbone oxydes d'azote monoxyde de carbone oxydes de soufre

**Mesures spéciales de protection pour les  
pompiers** : circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne de la proximité de l'incident s'il y a un incendie. Aucune  
initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate.

**protection spéciale  
équipement pour les pompiers** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire équipement de protection et autonome approprié (ARA) avec  
masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-urgence** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate.  
Évacuer les environs. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit  
déversé. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté  
quand la ventilation est inappropriée. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

**Pour les intervenants d'urgence:** Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la  
Section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir aussi les informations contenues dans « Pour le personnel non urgents  
».

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- petit déversement** : Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Avec de l'eau et Diluez éponger si soluble dans l'eau. En variante, ou si insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient d'élimination des déchets approprié. Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets.
- déversement grand** : Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. libération d'approche face au vent de. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec un matériau non-combustible, absorbant, par exemple du sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un récipient pour élimination selon la réglementation locale (voir section 13). Élimination par un entrepreneur d'élimination des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent poser le même danger que le produit déversé. Remarque: voir la section 1 pour les informations de contact d'urgence et de l'article 13 pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures protectives** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de problèmes de sensibilisation cutanée ne doivent pas être utilisées dans un processus dans lequel ce produit est utilisé. Ne vous laissez pas dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement fermé lorsqu'il ne sert pas. Les contenants vides contiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.
- Conseils sur l'hygiène professionnelle** : Manger, boire et fumer devrait être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans des aires de repas. Voir également la section 8 pour obtenir des informations supplémentaires sur les mesures d'hygiène.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** : Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le contenant original à l'abri des rayons du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10) et de la nourriture et des boissons. Garder le contenant hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

## Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### d'exposition professionnelle

Aucun.

**Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs à l'air contaminants.

**Contrôle de l'exposition environnementale** : Les émissions provenant de la ventilation ou l'équipement de processus de travail doivent être vérifiés pour assurer qu'ils se conformer aux exigences de la législation de protection de l'environnement. Dans certains cas, les laveurs, les filtres des fumées ou des modifications techniques à l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle Limites



## Section 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses composants.

**Stabilité chimique** :

**Possibilité de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter** : produit est stable.  
Aucune donnée spécifique.

**matières incompatibles** : Aucune donnée spécifique.

**Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Le

## Section 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit /	Résultat	Espèce	Dose	Exposition
Butène, un homopolymère (produits dérivés de ou / ou le but-1-ène / but-2-ène)	DL50 cutanée	lapin	> 10 250 mg / kg	-
dihydro-3- (tétrapropényle) furan-2,5-dione	Oral LD50 DL50 cutanée	Rat lapin	> 34 600 mg / kg > 5 g / kg	- -

#### Irritation / corrosion

Indisponible.

#### Sensibilisation

Indisponible.

#### Mutagénicité

Indisponible.

#### carcinogénicité

Indisponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Indisponible.

#### tératogénicité

Indisponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)

Indisponible.

#### la toxicité des organes cibles (exposition répétée)

Indisponible.

#### Nom de danger

Aspiration	Résultat
Butène, un homopolymère (produits dérivés de ou / ou le but-1-ène / but2-ène)	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

**Informations sur les voies d'exposition probables** : Voies d'entrée probables: par voie orale, cutanée, inhalation.

## Section 11. Informations toxicologiques

### sur la santé

Lentilles de contact	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Inhalation	: Aucun effet significatif ou danger critique.
la peau	: Dégraisse la peau. Peut provoquer dessèchement de la peau et l'irritation. Peut causer une peau allergique réaction.
Ingestion Contact avec	: Aucun effet significatif ou danger critique.

### Les symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Lentilles de contact	: Aucune donnée spécifique.
Inhalation	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	Les symptômes néfastes peuvent inclure les éléments suivants: irritation sécheresse gerçure rougeur
Ingestion	::: Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats et les effets aussi chroniques d'une exposition à court et à long terme

#### L'exposition à court terme

Effets potentiels immédiats	: Indisponible.
Effets potentiels différés	: Indisponible.

#### L'exposition à long terme

Effets potentiels immédiats	: Indisponible.
Effets potentiels différés	: Indisponible.

#### Effets chroniques potentiels

Indisponible.

Général	: Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et / ou une dermatite. Une fois sensibilisée, une réaction allergique grave peut se produire lorsque la suite exposé à des niveaux très bas.
carcinogénicité	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Mutagénicité	: Aucun effet significatif ou danger critique.
tératogénicité	: Aucun effet significatif ou danger critique.
effets sur le développement	: Aucun effet significatif ou danger critique.
Effets sur la fertilité	: Aucun effet significatif ou danger critique.

### Mesures numériques de toxicité

#### Toxicité aiguë estime les effets aigus

Indisponible.

## Section 12. Informations écologiques

### Toxicité

Indisponible.

### Persistence et dégradabilité

## Section 12. Informations écologiques

Nom du produit /	Demi-vie aquatique	Photolyse	biodégradabilité
Butène, un homopolymère (produits dérivés de ou / ou le but-1-ène / but-2-ène)	-	-	Facilement

### Potentiel bioaccumulatif

Nom du produit /	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
Butène, un homopolymère (produits dérivés de ou / ou le but-1-ène / but-2-ène)	07/06 au 07/08	314-1882	haute

### Mobilité dans le sol

Coefficient de partage sol / eau (K<sub>oc</sub>) : Indisponible.

D'autres effets indésirables : Aucun effet significatif ou danger critique.

## Section 13. Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes d'élimination** : La production de déchets doit être évitée ou réduire autant que possible. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doivent en tout temps se conformer aux exigences de la protection de l'environnement et de la législation de l'élimination des déchets et des exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par une entreprise d'élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être mis au rebut à l'égout non traités à moins entièrement conforme aux exigences de toutes les autorités compétentes. Déchets d'emballage doivent être recyclés. Incinération ou enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage est impossible. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés de manière sûre. Il faut prendre soin lors de la manipulation des conteneurs vides non nettoyés ou rincés. conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

	Classification DOT	Classification TDG	IMDG	IATA
numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.

Précautions particulières pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur:** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. Veiller à ce que les personnes transportant le produit de savoir quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac conformément à l'annexe : Indisponible.

II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

## Section 15. Informations réglementaires

règlements fédéraux des États-Unis : **TSCA 4 (a) des règles d'essai proposées:** dihydro-3- (tétrapropényle) furan-2,5-dione  
**TSCA 8 (a) CDR exemption Exempt / partielle:** Non déterminé au moins un composant ne figure pas.

Clean Air Act Section 112 (b) les polluants atmosphériques dangereux (HAP) : Non listé



## Section 15. Informations réglementaires

**Clean Air Act Section 602 substances de la classe I** : Non listé

**Clean Air Act Section 602 substances de la classe II** : Non listé

**DEA Liste I des produits chimiques (précurseurs chimiques)** : Non listé

**DEA Liste des produits chimiques (II \_\_gVirt\_NP\_NNS\_NNPS<\_ Essential Chemicals)** : Non listé

### SARA 302/304

#### Composition / Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

**SARA 304 RQ** : N'est pas applicable.

### SARA 311/312

**Classification** : Risque immédiat (aigu)

#### Composition / Information sur les composants

prénom	%	Risque d'incendie	Relâchement soudain de pression	Réactif	Risque immédiat (aigu)	Différée (chronique) dangereux pour la santé
Butène, un homopolymère (produits dérivés de ou / ou le but-1-ène / but-2-ène)	≥10 - <25	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
dihydro-3- (tétrapropényle) furan-2, 5-dione	≥1 - <3	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

### Réglementations d'État

**Massachusetts** : Aucun des composants sont répertoriés.

**New York** : Aucun des composants sont répertoriés.

**New Jersey** : Aucun des composants sont répertoriés.

**Pennsylvanie** : Aucun des composants sont répertoriés.

### Proposition 65 de Californie.

Ce produit ne sait pas contenir de produits chimiques classé cancérigène ou toxiques pour la reproduction.

### Listes internationales

#### Inventaire national

**Australie** : Non déterminé.

**Canada** : Non déterminé.

**Chine** : Non déterminé.

**L'Europe** : Non déterminé.

**Japon** : Non déterminé.

**Malaisie** : Non déterminé.

**Nouvelle-Zélande** : Non déterminé.

**Philippines** : Non déterminé.

**République de Corée** : Non déterminé.

**Taiwan** : Non déterminé.

## Section 16. Autres informations

### Procédure employée pour déterminer la classification

Classification	Justification
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul

### Histoire

Date d'édition / Date de  
révision Version

:: 1

### Des abréviations

: ATE = estimation de toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association

internationale du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires IMDG = marchandises dangereuses

par le Protocole de 1978. (« MARPOL » = pollution marine) NU = Nations Unies 26/04/2015

Code maritime international LogK<sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol / eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973 telle que modifiée

 Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucune de ses filiales, assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de la convenance de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.